

Fiche de procédure

Informations de base	
REG - Règlement du Parlement	2006/2287(REG)
Règlement PE, art. 15 et 182.1: élection des Questeurs et des bureaux des commissions	Procédure terminée
Sujet 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Portail de documentation					
Document de base non législatif		B6-0628/2006	04/12/2006	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A6-0464/2006	11/12/2006	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T6-0589/2006	14/12/2006	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2007)0303	24/01/2007	EC	